

Outils de cartographie de la redevabilité dans les services eau, assai- nissement et hygiène

Guide de l'animateur

LA REDEVABILITÉ POUR PLUS DE
DURABILITÉ

unicef 

 WATER
GOVERNANCE
FACILITY

 SIWI

 UN
DP

Empowered lives.
Resilient nations.

Table des matières

Aperçu	4
À propos du guide de l'animateur	4
Critères de sélection, durée et modalités du diagnostic	4
Préparation	4
Introduction aux outils	4
Les deux types de modalités de cartographie de la redevabilité	6
Cartographie de la redevabilité au niveau du secteur	7
1 ^{ère} séance : Identification des acteurs clés et des directives de redevabilité	7
2 ^{ème} séance : Sélection d'actions pour améliorer la redevabilité	8
Diagnostic de la redevabilité des prestations de services	9
1 ^{ère} séance : Identification des acteurs clés et de leurs relations de redevabilité	10
2 ^{ème} séance : Responsabilité – Rôles et responsabilités des parties prenantes	11
3 ^{ème} séance : Obligation de s'expliquer – La capacité des parties prenantes à se répondre mutuellement	12
4 ^{ème} séance : Force exécutoire – Contrôler, promouvoir et faire respecter la conformité	13
5 ^{ème} séance : Passage en revue et sélection des outils	14
6 ^{ème} séance : Feuille de route, fonctions, chronogramme et consolidation	15

Le guide de l'animateur fournit une méthode pour aider les groupes à comprendre les relations de redevabilité dans le contexte de leurs services eau, assainissement et hygiène, et à planifier des actions pour les améliorer. Ce guide a été conçu dans le cadre du programme « la redevabilité pour plus de durabilité », un partenariat entre le PNUD / l'unité de gouvernance de l'eau de SIWI et l'UNICEF qui vise à renforcer la durabilité des interventions dans le domaine de l'eau potable, de l'hygiène et de l'assainissement en améliorant la redevabilité dans le cadre de la prestation de ces services.

Photo de couverture: iStock

Directrice éditoriale: Christina Anderson, SIWI

Rédaction: Pilar Avello, Hélène LeDeunff, Alejandro Jiménez, SIWI.
Cecilia Scharp and José Gestí Canuto, Water and Sanitation section NY, UNICEF

Conception : Claes Halvarsson, SIWI

Publié le 7 décembre 2016

Les dernières informations sont disponibles sur le site www.watgovernance.org

Aperçu

À propos du guide de l'animateur | Ce guide de l'animateur a pour objectif de guider les professionnels de l'UNICEF du secteur de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement (EHA) dans l'organisation d'activités pratiques en lien avec la redevabilité dans ce secteur.

Ce guide rend opérationnels les enseignements contenus dans les supports documentaires mentionnés ci-dessous. Il offre des options d'apprentissage interactif destinées à favoriser la discussion, la réflexion et la formation mutuelle des participants. Ces tâches donnent l'occasion aux participants de visualiser le cadre de la prestation de services dans un secteur EHA donné sous la forme d'un système de relations imbriquées de redevabilité. Cette cartographie fournit une structure qui va servir à identifier et à analyser les défis et à choisir des options pour améliorer le système. L'outil de diagnostic plus approfondi sert également à évaluer l'adéquation des actions et à élaborer une feuille de route pour la mise en œuvre et le suivi.

Ce guide aborde chaque étape de deux types d'exercices de cartographie de la redevabilité dans le domaine de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène: une cartographie rapide de la redevabilité au niveau du secteur, et un diagnostic en profondeur de la redevabilité au niveau de la prestation de services. Les animateurs devront consulter le guide et se familiariser avec son contenu pour choisir l'outil le mieux adapté à leurs besoins.

À mesure qu'ils avancent dans chaque section, les participants devront avoir accès à la documentation nécessaire, qui inclut des outils et des ressources pour approfondir les aspects qui leur sont les plus utiles.

Supports documentaires

- Note stratégique « La redevabilité pour plus de durabilité »
- Guide de référence pour la programmation
- Enabling Environment and Water Governance: A Conceptual Framework (« Environnement favorable et gouvernance de l'eau : un cadre conceptuel », en anglais uniquement)

Critères de sélection, durée et modalités du diagnostic

Les pays sélectionnés pour la mise en œuvre des outils de cartographie de la redevabilité doivent répondre aux critères suivants :

- Existence dans le pays d'une intervention significative dans le cadre de programmes dans les services d'approvisionnement en eau potable, d'assainissement et d'hygiène.
- Volonté politique de travailler sur la redevabilité dans les prestations de services

Ce guide donne des conseils sur la manière de structurer les activités en ateliers et une suggestion de répartition du temps pour des ateliers de trois heures ou d'une journée et demie (selon le type d'outil utilisé). Les participants doivent disposer d'assez de temps pour comprendre les concepts, en débattre et travailler sur les exercices.

Ce guide fournit des notions sur la façon d'effectuer une cartographie simple de la redevabilité ou un diagnostic plus approfondi des défis et solutions en matière de redevabilité. Le type d'outil choisi doit être adapté aux besoins des participants. Les outils sont suffisamment flexibles pour se plier à la variété des contextes et situations.

Préparation

 Avant l'atelier, il est conseillé de :

- Rassembler de la documentation sur les politiques nationales, les stratégies, les plans d'action et les rapports de suivi relatifs à l'eau potable et à l'assainissement en général et aux modalités de la prestation de services en particulier.
- Communiquer à l'équipe de pays la note stratégique « La redevabilité pour plus de durabilité », qui expose les objectifs du diagnostic.
- Veiller à ce que la salle de réunion soit suffisamment spacieuse pour permettre aux groupes de travailler sans se déranger mutuellement; prévoir une table séparée pour chaque groupe (des tables rondes de préférence). Matériel : des tableaux de conférence à feuillets mobiles (un par table), des marqueurs et des cartes de couleur.
- Fournir les documents dans la langue locale et un service de traduction pour éviter que la langue ne soit un obstacle à la participation.

Introduction aux outils | Les outils de cartographie de la redevabilité sont un ensemble d'instruments participatifs élaborés pour comprendre les situations de redevabilité

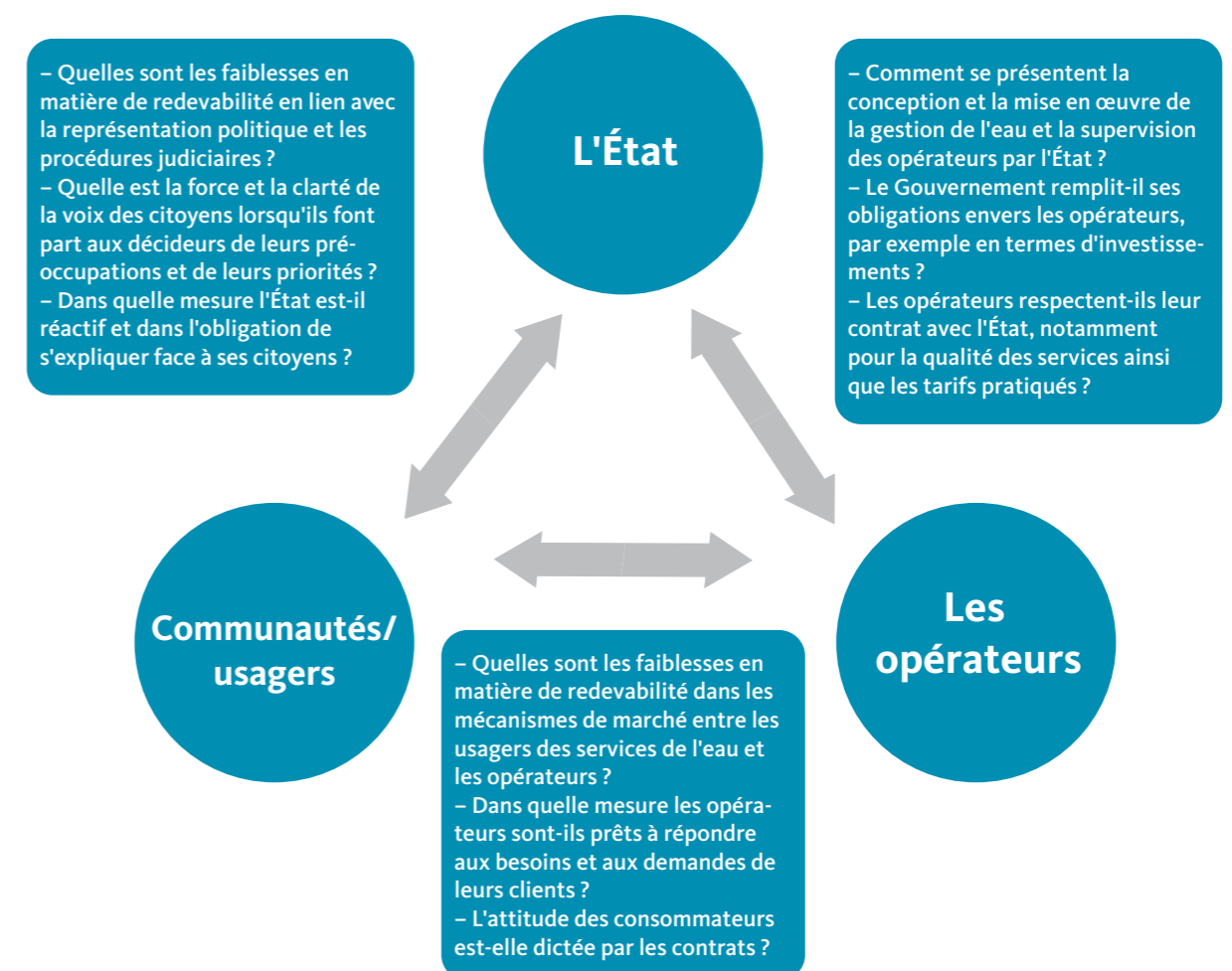
et conceptualiser un processus de changement dans ces contextes. Ils permettent aux participants d'évaluer le statut des relations de redevabilité qui existent entre les acteurs du cadre du service d'approvisionnement dans un secteur EHA donné, par l'examen des fonctions, des relations, des pratiques, de l'attribution des responsabilités, etc. quel que soit le pays, aux niveaux national, régional ou local, d'une manière rapide et exhaustive. Ces outils produisent des représentations visuelles du secteur de l'eau sous la forme d'un système global de relations de redevabilité.

La première étape pour améliorer la durabilité des interventions et des solutions dans le secteur eau, assainissement et hygiène est de cartographier et de comprendre les relations de redevabilité existantes.

Cartographier le secteur du point de vue de la redevabilité implique de répondre à deux grandes catégories de questions :

Les types de cas de rupture de la redevabilité identifiés entre l'État, les opérateurs et les usagers peuvent servir à repérer les liens de redevabilité faibles au sein du secteur. L'analyse du contexte aide à comprendre le(s) problème(s) de redevabilité particulier(s) à résoudre. L'identification du/des lien(s) faible(s) permettra de déterminer les acteurs avec lesquels travailler.

Les questions à se poser s'appliqueront aux trois types de relations au sein du cadre des prestations de services en eau, hygiène et assainissement :



Les deux types de modalités de cartographie de la redevabilité | Un aperçu rapide : la cartographie de la redevabilité au niveau du secteur

L'exercice de cartographie de la redevabilité au niveau du secteur donne une vue d'ensemble de la structure des services et permet l'identification des défis en matière de redevabilité dans l'ensemble du secteur. Le fait de visualiser les relations de redevabilité au niveau du sectoriel peut aider les parties prenantes à comprendre comment fonctionnent les relations de redevabilité au sein du secteur. Cela leur permet aussi de prendre conscience de leur propre rôle et d'identifier les points faibles, c'est-à-dire les parties du système qui ne fonctionnent pas correctement. Les graphiques produits par cet outil peuvent aider le personnel de l'UNICEF à repérer les acteurs à impliquer dans un projet et à décider où concentrer leurs interventions.

Lorsqu'il est mené au niveau du secteur, l'exercice de cartographie de la redevabilité est un outi représenté l d'évaluation qui permet une représentation sur plusieurs niveaux. L'objectif de cet exercice, de caractère général, est d'atteindre un niveau de compréhension commun des défis et des solutions envisageables. La cartographie de la redevabilité est complémentaire de l'outil d'analyse des goulets d'étranglement dans les services d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement (WASH-BAT).

Un exercice de cartographie de la redevabilité demande trois heures de travail.

Une analyse en profondeur : le diagnostic de redevabilité de la prestation de services | Le diagnostic de redevabilité de la prestation de services est une application complète des outils de cartographie de la redevabilité, dans le détail et dans un contexte spécifique. Appliquée au niveau de la prestation de services, les objectifs de la cartographie de la redevabilité sont opérationnels : elle est conçue non seulement pour comprendre les relations de redevabilité telles qu'elles existent à ce jour et pourquoi, mais aussi pour formuler et s'accorder sur une série d'options de changement. Les participants y représentent le groupe auquel ils appartiennent (usagers, opérateurs, gouvernement). Dans l'idéal, chacune des fonctions impliquées dans un modèle spécifique de prestations de services devrait être représenté dans l'exercice de diagnostic. Il est important que les participants soient en position de s'exprimer au nom de l'institution ou du groupe d'intérêt qu'ils représentent et de prendre des décisions.

Effectuer un diagnostic de prestations de services prend une journée et demie. De plus, l'animateur a besoin d'un certain temps de préparation avant cet exercice, notamment pour effectuer le travail de recherche et mener les consultations qui lui permettront d'identifier les acteurs et de réaliser un diagnostic préliminaire des défis en matière de redevabilité.



Photo: iStock

Cartographie de la redevabilité au niveau de secteur

Le format préconisé pour introduire et mettre en œuvre l'outil de cartographie de la redevabilité au niveau du secteur est un atelier de trois heures, réparties en deux séances. Le tableau ci-dessous propose des indications pour le déroulement des activités et le temps nécessaire pour chaque séance.

Unité/Module	Durée
1 ^{er} jour	
IDENTIFICATION des acteurs clés	1 heure 30 minutes
Pause	30 minutes
SÉLECTION D'ACTIONS pour améliorer la redevabilité dans les prestations de services en eau, hygiène et assainissement	1 heure 30 minutes

Les objectifs généraux de la cartographie de la redevabilité sont de faire en sorte que les participants :

- Comprennent, analysent et débattent des défis en matière de redevabilité dans le contexte choisi d'approvisionnement en eau potable ;
- Comprennent comment est censé fonctionner un cadre de prestations de services, et comment il fonctionne en réalité ;
- Localisent les failles en matière de redevabilité au sein de ce cadre ;
- Identifient les facteurs qui contribuent au manque de redevabilité ;
- Identifient les outils qui peuvent servir à améliorer la redevabilité des débiteurs d'obligations dans la prestation de services.

1^{ère} séance : Identification des acteurs clés et de leurs relations de redevabilité | Durée : 1 heure et demie

Minutage	Activité	Matériel
20 mn	A. Présentation des concepts clés en lien avec la redevabilité dans le domaine de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement : 1) Environnement favorable : les résultats visés 2) Exposition détaillée des résultats escomptés. Une bonne gouvernance contribuera à atteindre : a. durabilité b. efficacité c. implication du gouvernement d. respect du droit humain à l'eau et à l'assainissement 3) Effets produits : la redevabilité comme fonction de la gouvernance dans les services eau, hygiène et assainissement.	Présentation PowerPoint : « Introduction à la redevabilité dans le domaine de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement » .
10 mn	B. Introduction au triangle. Fournir les principaux éléments pour comprendre les relations de redevabilité au sein du cadre de la prestation de services, apporter des conseils et illustrer par quelques exemples de la façon de progresser en pratique.	Graphique : le triangle de la redevabilité de l'UNICEF.
60 mn	B. Exercice – qui fait quoi dans le secteur eau, hygiène et assainissement ? Les participants, répartis en groupes d'au moins 3 personnes, dessinent les relations de redevabilité dans le cadre des prestations de services d'un secteur de leur choix (urbain, rural, eau ou assainissement) dans un pays donné. Les participants utilisent un tableau à feuillets mobiles pour dessiner les fonctions et les relations entre les parties prenantes.	Un tableau à feuillets mobiles grand format. Gros feutres de couleur.

Durée : 40 mn pour dessiner + 20 mn de restitution

Minutage	Activité	Matériel
20 mn	<p>A. Présentation des obligations et conditions pour plus de redevabilité dans les relations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Responsabilité : obligation pour les détenteurs de l'autorité d'assumer la responsabilité de leurs actions. Exige que les devoirs et le niveau de performance attendu soient clairement définis. • Obligation de s'expliquer : obligation de répondre de leurs actions et décisions en les expliquant et en les justifiant auprès de ceux qu'elles affectent. Exige des porteurs de devoirs qu'ils fournissent une justification pour leurs actions et décisions à ceux qui en sont affectés. • Force exécutoire : obligation pour les détenteurs de l'autorité de se soumettre à une forme de sanction applicable lorsque leur conduite ou l'explication fournie pour la justifier se révèlent insatisfaisantes. Suppose la mise en place de mécanismes pour contrôler les actions des autorités publiques, des institutions et des opérateurs, pour récompenser ou imposer des sanctions et pour engager des actions correctives en cas de besoin. 	<p>Présentation PowerPoint : « Redevabilité : obligations et conditions ».</p> <p>Un exemplaire par participant du « Guide de référence pour la programmation ».</p>
60 mn	<p>B. Exercice – que peut-on faire pour améliorer la redevabilité dans le secteur eau, hygiène et assainissement ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les participants se répartissent en sous-groupes d'au moins 3 personnes. Chaque groupe reçoit un jeu de cartes-actions sur la redevabilité avec un code couleur pour chacun des trois objectifs (responsabilité, obligation de s'expliquer et force exécutoire). • Demander aux sous-groupes de choisir dans les cartes-actions sur la redevabilité les outils adaptés à la résolution des faiblesses identifiées lors de la 1^{ère} séance. Les participants peuvent choisir comme point de départ le type de faiblesse, le type de lien de redevabilité concerné, le résultat attendu, ou tout autre aspect. • Le groupe doit débattre et s'accorder sur les actions à mener et justifier ses choix. Les participants utilisent les schémas dessinés lors de la séance précédente pour représenter la façon dont les outils sélectionnés pourront améliorer les relations entre les parties prenantes. 	<p>Cartes-actions sur la redevabilité.</p> <p>Le « Guide de référence pour la programmation »</p> <p>Le schéma dessiné lors de la 1^{ère} séance.</p> <p>Des post-it et des stylos.</p>
20 mn	<p>C. Exercice – que peut-on faire pour améliorer la redevabilité dans le secteur eau, hygiène et assainissement ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les participants présentent les différents outils sélectionnés à chaque niveau (responsabilité, obligation de s'expliquer et force exécutoire) en utilisant une feuille de papier du tableau par niveau. 	<p>Cartes-actions sur la redevabilité.</p> <p>Un tableau à feuillets mobiles grand format ou un tableau blanc et des post-its.</p> <p>Le « Guide de référence pour la programmation »</p>
20	<p>D. Discussion en plénière pour choisir de 3 à 5 outils. Chaque sous-groupe présente aux autres son analyse de la redevabilité dans son contexte particulier des services eau, hygiène et assainissement, et ses choix d'outils pour répondre aux défis. Les critères de choix sont la faisabilité, la disponibilité des ressources, le temps nécessaire et la volonté politique. Tous les groupes sont invités à donner leur avis sur les outils sélectionnés. L'animateur doit veiller à l'équilibre dans les prises de parole.</p>	

Diagnostic de la redevabilité des prestations de services

Le schéma préconisé pour un diagnostic approfondi de la redevabilité au niveau de la prestation de services est un atelier d'une journée et demie, réparti en six séances consécutives.

Les objectifs généraux du diagnostic de redevabilité sont de faire en sorte que les participants :

- Comprendent les concepts et les dimensions de la

redevabilité dans le cadre de la prestations de services en eau, hygiène et assainissement dans leur contexte particulier

- Localisent les faiblesses en matière de redevabilité dans ce cadre
- Formulent et s'accordent sur une série d'options de changements.

Unité/Module	Durée
1 ^{er} jour	
Accueil, présentation et introduction	1 heure 30 minutes
Pause	30 minutes
1. IDENTIFICATION des acteurs clés	1 heure 30 minutes
Pause	60 minutes
2. Séance sur la responsabilité : analyse des rôles et responsabilités des parties prenantes à l'heure actuelle.	45 minutes
3. Séance sur l'obligation de s'expliquer : analyse de la capacité des parties prenantes à se répondre mutuellement	45 minutes
Pause	30 minutes
4. Séance sur la force exécutoire : analyse des mécanismes de contrôle et de supervision	45 minutes

2 ^{ème} jour	
5. PASSAGE EN REVUE et SÉLECTION des outils	1 heure 30 minutes
Pause	30 minutes
6. FEUILLE DE ROUTE : fonctions et chronogramme. Consolidation du document et clôture	1 heure 30 minutes

Accueil, introduction et présentation des participants | Durée : 1 heure et demie

Minutage	Activité	Matériel
20 mn	A. Accueil des participants , courte présentation des Objectifs du développement durable et des programmes de l'UNICEF en lien avec les avancées dans le pays.	Présentation PowerPoint sur les Objectifs du développement durable et les programmes de l'UNICEF
10 mn	B. Introduction de l'ordre du jour : les animateurs se présentent et présentent le programme et les objectifs de l'atelier et les points relatifs à l'entretien des lieux.	Introduction Présentation de l'atelier Horaire Liste des objectifs sur une feuille mobile de tableau

20 mn	C. Introduction des participants : les participants se présentent en indiquant leur nom, leur fonction, leurs attentes. Dynamique des cercles concentriques.	Étiquettes / supports pour les noms
40 mn	D. Présentation des concepts clés en matière de redevabilité dans les services eau, hygiène et assainissement. 1. L'environnement favorable pour des services durables en eau, hygiène et assainissement : ce que nous voulons accomplir (résultats de la théorie du changement). 2. Exposition détaillée des résultats relatifs au secteur eau, hygiène et assainissement : une bonne gouvernance contribuera à atteindre : a. durabilité. b. efficacité. c. implication du gouvernement. d. respect du droit humain à l'eau et à l'assainissement. 3. Résultats : redevabilité et gouvernance dans les services eau, hygiène et assainissement. Définition de la redevabilité (exiger et fournir des services de qualité) 4. Apports : les outils – l'appui de l'UNICEF au gouvernement pour améliorer les résultats dans ce secteur.	Présentation PowerPoint : « Introduction à la redevabilité dans le domaine de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement »

1^{ère} séance: identification des acteurs clés et de leurs relations | Durée : 1 heure et demie

Minutage	Activité	Matériel
10 mn	A. Introduction au triangle de la redevabilité . <ul style="list-style-type: none"> Les relations entre les acteurs dans la prestation de services en eau, hygiène et assainissement dans un cadre de redevabilité. 	Présentation PowerPoint : Le triangle de la redevabilité de l'UNICEF
60 mn	B. Exercice – qui fait quoi dans le secteur eau, hygiène et assainissement ? Les participants se répartissent en sous-groupes d'au moins 3 personnes. <ul style="list-style-type: none"> Chaque groupe doit dessiner les acteurs de la redevabilité dans le cadre des prestations de services d'un secteur de leur choix (urbain, rural, eau ou assainissement) dans le pays de leur choix. Les participants dessinent les relations entre les parties prenantes (sous forme de flèches) et identifient qui rend des comptes à qui. Timing: 40 mn pour dessiner le schéma + 20 mn de restitution	Un tableau à feuilles mobiles grand format ou un tableau blanc Gros feutres de couleurs
20 mn	C. Présentation des obligations et conditions pour la redevabilité des relations : <ul style="list-style-type: none"> Responsabilité : obligation pour les détenteurs de l'autorité d'assumer la responsabilité de leurs actions. Exige que les devoirs et le niveau de performance attendu soient clairement définis. Obligation de s'expliquer : obligation de répondre de leurs actions et décisions en les expliquant et en les justifiant auprès de ceux qu'elles affectent. Exige des porteurs de devoirs qu'ils fournissent une justification pour leurs actions et décisions à ceux qui en sont affectés. Force exécutoire : obligation pour les détenteurs de l'autorité de se soumettre à une forme de sanction applicable lorsque leur conduite ou l'explication fournie pour la justifier se révèlent insatisfaisantes. Suppose la mise en place de mécanismes pour contrôler les actions des autorités publiques, des institutions et des opérateurs, pour récompenser ou imposer des sanctions et pour engager des actions correctives en cas de besoin. 	Présentation PowerPoint : « Redevabilité : obligations et conditions ». Un exemplaire par participant du « Guide de référence pour la programmation ».

2^{ème} séance : Responsabilité – Rôles et responsabilités des parties prenantes | Durée : 45 minutes

Minutage	Activité	Matériel
15 mn	A. Niveau de responsabilité : définir les rôles et favoriser la coopération dans la prestation de services : <ul style="list-style-type: none"> Introduction à l'importance d'une définition claire des rôles et de la coordination des politiques : les relations entre État, opérateurs et usagers doivent être claires, cohérentes et collaboratives. Cohérence des politiques : 1) le principe ; 2) les outils pour améliorer la cohérence des politiques ; 3) ce que l'UNICEF peut faire pour favoriser une meilleure cohérence des politiques Définir clairement les responsabilités : 1) le principe ; 2) les outils pour améliorer la définition des rôles et responsabilités ; 3) comment l'UNICEF peut consolider la définition des responsabilités Coordination dans le secteur de l'eau : 1) le principe et sa pertinence ; 2) les outils pour renforcer la coordination dans le secteur de l'eau ; 3) comment l'UNICEF peut aider à une meilleure coordination. 	Présentation PowerPoint : « Responsabilité : contexte et actions ».
30 mn	B. Exercice – Que faire pour améliorer la responsabilité dans le secteur eau, hygiène et assainissement ? <ul style="list-style-type: none"> Les participants reprennent les mêmes sous-groupes que dans la 1^{ère} séance. Chaque groupe reçoit un jeu de cartes-actions sur la responsabilité (de couleur rose) Les sous-groupes identifient les défis dans les relations entre les acteurs. Ces enjeux ont-ils un lien avec la responsabilité (sont-ils liés à un manque de cohérence dans les politiques, des responsabilités mal définies, un manque de coordination)? Les participants se prononcent sur l'efficacité des outils de responsabilité décrits dans les cartes-actions roses sur la responsabilité pour résoudre les faiblesses identifiées dans leur contexte. Ils doivent pouvoir justifier leur réponse. Si un ou plusieurs outils d'action pour la responsabilité a/ont été sélectionné(s), les participants en expliquent les résultats attendus, c'est-à-dire quelles améliorations des relations entre les parties prenantes peuvent découler d'un renforcement de la responsabilité par le biais de cette/ces action(s). Les participants utilisent le schéma dessiné lors de la séance précédente pour représenter la façon dont les relations entre les parties prenantes pourront être améliorées par le/les outil(s) sélectionné(s) et à quel niveau. 	Un jeu de cartes-actions redevabilité sur la responsabilité (cartes roses) par sous-groupe Un exemplaire par participant du « Guide de référence pour la programmation ». Le triangle de la redevabilité dessiné dans la 1 ^{ère} séance Post-it roses Gros feutres de couleurs

3^{ème} séance: Obligation de s'expliquer- La capacité des parties prenantes à se répondre mutuellement

Durée : 45 minutes

Minutage	Activité	Matériel
15 mn	<p>A. Obligation de s'expliquer : informer, consulter et inclure les parties prenantes à toutes les étapes de la prestation de services.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Introduction sur l'importance d'informer, de consulter et d'inclure les parties prenantes : les relations entre les trois types de fonctions (État, opérateurs et usagers) doivent être informées, inclusives and réactives. • Circulation des informations et prise en compte des commentaires des consommateurs : 1) le principe ; 2) comment améliorer la circulation et la prise en compte des informations ; 3) ce que l'UNICEF peut faire pour améliorer la situation • Accès des consommateurs à l'information sur les services: 1) le principe ; 2) comment favoriser un meilleur accès du consommateur à l'information ; 3) la contribution de l'UNICEF • Existence d'espaces de participation pour les parties prenantes : 1) le principe ; 2) méthodes existantes pour créer des espaces d'interaction ; 3) le soutien de l'UNICEF à ces espaces. 	Présentation Power-Point : « Obligation de s'expliquer : contexte et actions ».
30 mn	<p>B. Exercice – Que faire pour renforcer l'obligation de s'expliquer dans le secteur eau, hygiène et assainissement ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les participants reprennent les mêmes sous-groupes que lors des séances précédentes. Chaque groupe reçoit un jeu de cartes-actions sur l'obligation de s'expliquer (de couleur jaune) • Les sous-groupes passent en revue les défis qu'ils ont identifiés dans les relations entre les acteurs. Ces problèmes sont-ils liés à un défaut d'obligation de s'expliquer (sont-ils liés à un problème d'information, de consultation ou d'inclusion des parties prenantes)? • Les participants se prononcent sur l'efficacité des outils de mise en œuvre de l'obligation de s'expliquer tels que décrits dans les cartes-actions jaunes sur l'obligation de s'expliquer pour résoudre les faiblesses identifiées dans leur contexte. Ils doivent pouvoir justifier leur réponse. • Si un ou plusieurs outils d'action pour mettre en œuvre l'obligation de s'expliquer a/ont été sélectionné(s), les participants précisent les résultats attendus, c'est-à-dire quelles améliorations des relations entre les parties prenantes peuvent découler d'un renforcement de l'obligation de s'expliquer par le biais de cette/ces action(s). • Les participants utilisent le schéma dessiné lors de la 1^{ère} séance pour représenter la façon dont les relations entre les parties prenantes pourront être améliorées par le/les outil(s) sélectionné(s) et à quel niveau. 	<p>Un jeu de cartes-actions sur l'obligation de s'expliquer (cartes jaunes) par sous-groupe.</p> <p>Un exemplaire par participant du « Guide de référence pour la programmation ».</p> <p>Le triangle de la redevabilité dessiné lors de la 1^{ère} séance.</p> <p>Post-it jaunes.</p> <p>Gros feutres de couleurs.</p>

4^{ème} séance : Force exécutoire – Contrôler, promouvoir et faire respecter la conformité

Durée : 45 minutes

Minutage	Activité	Matériel
15 mn	<p>A. Force exécutoire : contrôler les performances, promouvoir le respect de la conformité et le faire appliquer.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Introduction sur l'importance de contrôler les performances, de promouvoir le respect de la conformité et de le faire appliquer : Des mécanismes appropriés doivent être en place pour contrôler le rendement des acteurs, encourager la conformité avec le cadre législatif existant et veiller à ce que les mesures correctives et palliatives adéquates soient prises si nécessaire. • Mise en place ou état de marche d'une fonction régulatrice : 1) le principe ; 2) exemples de réussites des fonctions régulatrices ; 3) ce que l'UNICEF peut faire pour soutenir les régulateurs • Mécanismes de contrôle externes et internes : 1) le principe ; 2) types de mécanismes de contrôle externes et internes ; 3) comment l'UNICEF peut soutenir les mécanismes de contrôle 	Présentation Power-Point : « Force exécutoire : contexte et actions ».
30 mn	<p>B. Exercice – que faire pour consolider la force exécutoire dans le secteur eau, hygiène et assainissement ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les participants reprennent les mêmes sous-groupes que lors des séances précédentes. Chaque groupe reçoit un jeu de cartes-actions sur la force exécutoire (de couleur verte) • Les sous-groupes passent en revue les défis qu'ils ont identifiés dans les relations entre les acteurs. Ces problèmes sont-ils liés à l'absence de force exécutoire (sont-ils liés à un manque de contrôle des performances, à des problèmes de mise en œuvre ou de non-conformité avec les règles existantes)? • Les participants se prononcent sur l'efficacité des outils de mise en œuvre de la force exécutoire tels que décrits dans les cartes-actions vertes sur la force exécutoire pour résoudre les faiblesses identifiées dans leur contexte. Ils doivent pouvoir justifier leur réponse. • Si un ou plusieurs outils d'action pour mettre en œuvre la force exécutoire a/ont été sélectionné(s), les participants précisent les résultats attendus, c'est-à-dire quelles améliorations des relations entre les parties prenantes peuvent découler d'une consolidation de la force exécutoire par le biais de cette/ces action(s). • Les participants utilisent le schéma dessiné lors de la 1^{ère} séance pour représenter la façon dont les relations entre les parties prenantes pourront être améliorées par le/les outil(s) sélectionné(s) et à quel niveau. 	<p>Un jeu de cartes-actions sur la force exécutoire (cartes vertes) par sous-groupe.</p> <p>Un exemplaire par participant du « Guide de référence pour la programmation ».</p> <p>Le triangle de la redevabilité dessiné lors de la 1^{ère} séance.</p> <p>Post-it verts.</p> <p>Gros feutres de couleurs.</p>

Minutage	Activité	Matériel
45 mn	<p>A. Exercice – consolidation : que faire pour améliorer la redevabilité dans le secteur eau, hygiène et assainissement ?</p> <ul style="list-style-type: none"> Les participants se répartissent dans les mêmes sous-groupes que précédemment. Chaque sous-groupe passe en revue les différents outils sélectionnés dans chaque catégorie (responsabilité, obligation de s'expliquer et force exécutoire) en utilisant une feuille du tableau à feuillets mobiles par catégorie. 	<p>Un exemplaire de chacun des trois jeux de cartes-actions sur la redevabilité (roses, jaunes et vertes) par sous-groupe.</p> <p>Le triangle de la redevabilité dessiné lors de la 1^{ère} séance avec les post-it roses, jaunes et verts.</p> <p>Trois feuillets du tableau de conférence.</p> <p>Un exemplaire par participant du « Guide de référence pour la programmation ».</p>
45 mn	<p>B. Discussion en plénière pour choisir de 3 à 5 outils.</p> <ul style="list-style-type: none"> Chaque sous-groupe présente au reste du groupe la longue liste d'outils sélectionnés pour répondre aux défis rencontrés dans chaque contexte. Encourager l'ensemble du groupe des participants à poser des questions, faire des commentaires et débattre de ces choix. Demander au groupe au complet de choisir une liste de 3 à 5 options réalistes parmi les outils qui ont été sélectionnés par les sous-groupes lors des séances précédentes. Les critères de choix sont la faisabilité des actions, la disponibilité des ressources, le temps nécessaire et la volonté politique. Veiller à l'équilibre dans la participation. 	

Minutage	Activité	Matériel
45 mn	<p>A. Définition des objectifs et indicateurs de réussite pour chaque action sélectionnée et définition des rôles et responsabilités.</p> <ul style="list-style-type: none"> Les participants se divisent en autant de sous-groupes que le nombre d'outils sélectionnés. Demander aux participants dans chaque groupe quels sont les impacts à long terme qu'ils recherchent quand l'action est mise en œuvre correctement. Les indicateurs de réussite doivent être spécifiques, concrets et mesurables dans un laps de temps donné. Demander à chaque groupe de produire une liste de mesures immédiates à appliquer ensuite pour la mise en œuvre de l'action (par exemple qu'est-ce qui doit se passer dans les quatre semaines qui viennent?). Rappeler aux participants de nommer la/les personne(s)/l'institution détentrice(s) de la responsabilité globale ou responsable(s) des sous-actions. Identifier les étapes au cours desquelles le processus de mise en œuvre devra être soutenu par des agences d'assistance externes et le type d'action(s) à mettre en place. 	Modèle de feuille de route.
35 mn	<p>B. Présentation des feuilles de route</p> <ul style="list-style-type: none"> Demander à chaque sous-groupe de présenter les feuilles de route des actions. Guider le groupe au complet vers la formulation de la feuille de route principale consolidée. 	Papier kraft.
10 mn	<p>C. Mot de clôture des organisateurs.</p>	

Le guide de l'animateur fournit une méthode pour aider les groupes à comprendre les relations de redevabilité dans le contexte de leurs services eau, assainissement et hygiène, et à planifier des actions pour les améliorer. Ce guide a été conçu dans le cadre du programme « la redevabilité pour plus de durabilité », un partenariat entre le PNUD / l'unité de gouvernance de l'eau de SIWI et l'UNICEF qui vise à renforcer la durabilité des interventions dans le domaine de l'eau potable, de l'hygiène et de l'assainissement en améliorant la redevabilité dans le cadre de la prestation de ces services.

LA REDEVABILITÉ POUR PLUS DE **DURABILITÉ**

unicef 

 WATER
GOVERNANCE
FACILITY

SIWI 



Empowered lives.
Resilient nations.